



CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES OISEAUX D'EAU DE LA HAUTE MEUSE BELGE

par E. SERUSIAUX (1)

Introduction

Lorsqu'il parcourt les revues ornithologiques belges, le lecteur s'intéressant à la haute Meuse est déçu par le peu de renseignements concernant les oiseaux d'eau de cette vallée. Pourtant, nombre d'observateurs y consacrent leurs efforts et la vallée est actuellement couverte par un réseau d'ornithologues compétents.

Cet état de fait ainsi que les agressions de toutes natures, de plus en plus fréquentes, auxquelles les biotopes aquatiques de la haute Meuse belge sont soumis, nous ont incité à publier l'ensemble des éléments connus.

Dans cette étude, le mois de septembre 1972 constitue la date limite pour la prise en considération des observations.

LES BIOTOPES

Les biotopes primitifs de la Haute-Meuse belge étaient fort différents de ceux qui existent actuellement. Le cours du fleuve n'était pas régularisé et le débit fort variable : les basses eaux estivales dégageaient des gravières et des plages de boue, les pluies provoquaient en automne et en hiver des inondations incontrôlées qui fertilisaient les prairies avoisinantes. Les berges étaient frangées de phragmites et de scirpes. Bras et berges fleuries alternaient avec des aulnaies denses.

Reçu le 20 XI 1973. Accepté le 07 IX 1975.

(1) Route de Givet 30, 5500 Dinant.

AVES, 12 (1975) : 1-25.

Pour des raisons économiques, le cours de la Meuse a été régularisé. Le fleuve a un débit beaucoup plus stable : on ne connaît plus les périodes de sécheresse de jadis et de terribles inondations (comme en 1926) ne sont plus à craindre. La Meuse a été canalisée et les berges empierrées, colonisées par une végétation beaucoup plus pauvre, remplacent les milieux naturels. Le fleuve est régulièrement dragué et de récents projets envisagent sa mise à grand gabarit. D'autres éléments ne sont guère plus encourageants : la pollution transforme peu à peu la Meuse en égoût à ciel ouvert, les lotissements et le camping dévorent les dernières prairies, voire même les collines boisées (à Hastière p. ex.). Quant à la prolifération actuelle des routes de vallée à grand trafic, des nouveaux ponts et des viaducs (Dave, Dinant, etc.), elle achèvera la ruine d'un paradis... perdu !

Les îles apparaissent comme les seuls refuges possibles pour la flore et la faune liées aux milieux aquatiques. Au nombre d'une quinzaine actuellement (mais leur existence même est menacée à long terme), elles présentent une grande diversité de biotopes : peupleraie, aulnaie, végétation herbacée, ... hébergeant une faune variée. Pour ces raisons, leur protection s'avère indispensable.

LA REPARTITION SPATIALE ET CHRONOLOGIQUE DES DONNEES

Pour cette étude, nous avons divisé la haute Meuse belge en dix-huit secteurs, en nous basant sur l'homogénéité des différents biotopes (carte n° 1). La fréquence des observations varie pour ces différents secteurs, comme elle a évolué dans le temps. Pour les années antérieures à 1962, seules quelques rares données provenant d'observateurs occasionnels sont disponibles. A partir de cette date, l'activité ornithologique s'est considérablement développée en haute Meuse belge grâce principalement au réseau d'observateurs d'Aves-Namur : la région est prospectée régulièrement par différents ornithologues. De plus, à partir de 1964-65, la haute Meuse est entièrement parcourue chaque hiver dans le cadre des recensements internationaux d'oiseaux d'eau, demandés par le B.I.R.S. (Bureau International de Recherche sur la Sauvagine). Enfin, nos observations personnelles commencent en 1967.

Qu'il me soit permis de remercier ici les observateurs, trop nombreux pour être cités tous et plus particulièrement B. Jadin, L. Javaux, F. Le Hardy, G. Robert, J.L. Ska et J. Tahon, qui m'ont communiqué leurs observations personnelles. Je tiens à exprimer ma gratitude à G. Jerosme dont l'aide me fut très précieuse.

Statut provisoire des différentes espèces :

1. Plongeon catmarin (*Gavia stellata*)

Sans autre précision, Lippens (1954) signale que le Plongeon catmarin a été capturé à Namur. Aucune autre observation n'est connue.

2. Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*)

(s.5) (2)-Dinant-Anseremme, 16 II 47 et jours suivants : 1 ex. (Dupont, 1947).

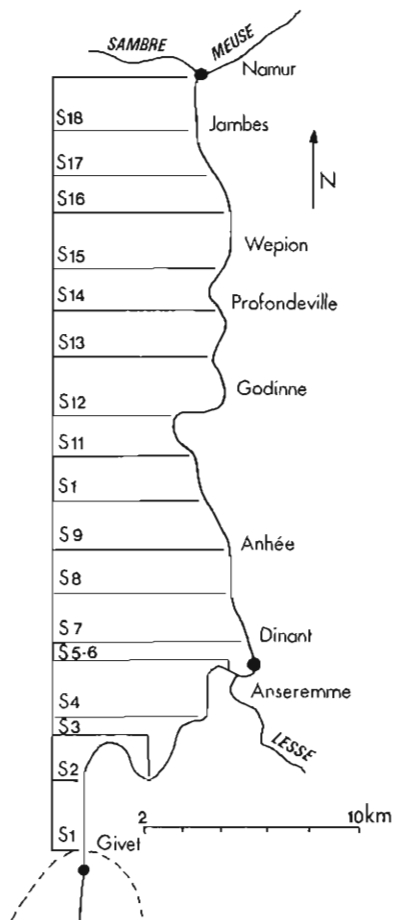
(2) Les indications telles que (s.5) se rapportent aux secteurs établis pour la Haute-Meuse belge (carte n° 1).

LES SECTEURS DE LA HAUTE MEUSE BELGE



Carte n° 1 : Découpage artificiel de la haute Meuse belge en secteurs basés sur une certaine homogénéité des biotopes aquatiques.

N.B. : le secteur S 6 comprend le confluent Meuse-Lesse.



- (s.8)-Anhée, du 16 I au 01 II 63 : 1 ex. et (s.5)-Dinant, 29 I 63 : 2 ex. (Bauchau, 1963); (s.?)-Région de Dinant, fin janvier 1963, maximum de 4 ex. (Herroelen et Rappe, 1964).
- (s.15)-Wépion : 1 ex. du 23 au 28 X 65 (Tricot, 1967); (s.18)-Namur : fin X 65 : 3 ex. (*) ; (s.14)-Profondeville, 20 XI 65 : 1 adulte, absent le lendemain (Tricot, 1967).
- (s.18)-Namur, 12 I 68 : 2 ex. et 15 II 68 : 1 ex.; (s.?)-Haute-Meuse (recensement international), 15 XII 68 : 1 ex.
- (s.?)-Haute-Meuse (recensement international), 12 I 69 : 1 ex.; (s.14)-Profondeville, 30 III 69 : 1 ex.; (s.5)-Dinant, du 30 XI au 01 XII 69 : 1 ex.
- (s.54)-Dinant, du 10 au 12 XII 70 : 1 ex.
- (s.4)-Dinant, 03 I 71 : 1 ex.; (s.18)-Namur, 03 I 71 : 1 ex. et 05 I 71 : 2 ex.; (s.12)-Godinne : 1 ex. les 08 et 11 I 71; (s.4)-Dinant, 22 V 71 : 1 ex. en plumage nuptial; (s.5)-Dinant, 27 VII 71 : 1 juv. avec des rayures très nettes; (s.8)-Dinant, 13 XI 71 : 2 ex.; (s.12)-Godinne, du 14 au 23 XI 71 : 2 juv.
- (s.8)-Dinant, 16 I 72 : 1 ex. et 22 I 72 : 1 juv.; (s.9)-Anhée, 16 et 21 I 72 : 1 ex.; (s.18)-Namur, 23, 26 et 30 I 72 : 1 ex.; (s.17)-Jambes, 09 III 72 : 1 ex.; (s.12)-Godinne, 23 III 72 : 1 ex.

Le Grèbe huppé est un oiseau régulièrement observé en hiver depuis 1968. Le mois de janvier totalise près de la moitié des observations. Les apparitions d'oiseaux isolés, séjournant peu de temps (maximum 17 jours), correspondent assez bien aux périodes de froid intense. Le reste du cycle vital de l'oiseau touche, dans une moindre mesure, la vallée de la Haute-Meuse : migration de printemps pour les observations de mars (peut-être encore l'observation du 22 V 71), erratisme de juvéniles pour l'observation de juillet 1971, migration d'automne pour les observations d'octobre 1965 (passage de trois individus très bien mis en évidence), voire de novembre.

3. Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*)

Pour ce Grèbe, très rare en Belgique, deux observations en Haute-Meuse :

- (s.18)-Namur, 06 X 67 : 1 ex. en plumage d'hiver.
 (s.4)-Dinant, 10 XII 69 : 1 ex. (refusé par la Commission d'Homologation Aves) (Tricot, 1971).

4. Grèbe esclavon (*Podiceps auritus*)

(s.12)-Godinne, 09 I 71 : 2 ex. (non soumis à la Commission d'Homologation Aves).

5. Grèbe castagneux (*Podiceps ruficollis*)

Très petit, méfiant, souvent en plongée, le Grèbe castagneux se réfugie volontiers dans les trous des berges ou sous les racines d'arbres. C'est un oiseau difficile à recenser. Une des meilleures preuves de cette difficulté est la suivante : le même jour et aux mêmes heures, deux observateurs dénombrent les Grèbes castagneux du même secteur, et trouvent respectivement 8 et 21 ex. !

(*) Les observations citées sans référence sont tirées de nos notes personnelles ou nous ont été transmises directement par les ornithologues qui les ont effectuées. Ces données peuvent être consultées chez l'auteur de l'article.

Cette expérience a déterminé notre décision de n'interpréter que nos résultats personnels, obtenus dans de bonnes conditions d'observation.

La nidification du Grèbe castagneux a été prouvée en 1968 dans le secteur 5; un couple fréquentait les abords du massif de *Scirpus lacustris* L. d'Anseremme et a promené deux jeunes pendant plusieurs jours. Le Castagneux était déjà présent dans le même secteur en juin 1967. A l'île de « Vas-t'y-frotte » (s.18) un individu en plumage nuptial a été observé le 19 VII 65 (Tricot, 1966) mais n'a pas été revu les jours suivants (passage d'automne précoce ou erratisme ?).

En ce qui concerne la migration, Dambiermont (1965) constate l'apparition du Grèbe castagneux en haute Meuse belge dès septembre et se demande si ces observations se rapportent à l'arrivée des hivernants, ou si elles sont le signe d'un passage. Nos propres observations semblent indiquer un passage en septembre et octobre. Ce problème mériterait une attention particulière de la part des observateurs. Les données les plus précoces proviennent chaque année d'Anhée (s.8 et 9) : 31 VIII 70 : un ex. en plumage nuptial; 23 VIII 71 : idem; 02 IX 72 : 2 ex. en plumage nuptial.

De même certaines observations de printemps ne peuvent se rapporter qu'à un passage : par exemple 15 exemplaires le 07 et 2 le 21 III 70 (s.4 à 6). Les observations effectuées au printemps 1971 à l'écluse de Dinant-Leffe (s.7) confirment d'ailleurs l'existence d'une migration en mars, début avril.

Le Grèbe castagneux est un hivernant régulier en Haute-Meuse, ainsi que l'indique le résultat des recensements :

Hiver	64-65,	17 65	(s. 1 à 18) :	64 ex.	(79 ex.) (!)
	65-66,	16 66	(s.12 à 18) :	29 ex.	
	66-67,	15 67	(s. 1 à 18) :	72 ex.	
	67-68,	14 68	(s.12 à 18) :	50 ex.	
	68-69,	12 69	(s. 1 à 18) :	106 ex.	
	69-70,	18 70	(s. 1 à 18) :	106 ex.	
	70-71,	17 71	(s. 1 à 18) :	156 ex.	(142 ex.)
	71-72,	16 72	(s. 1 à 18) :	105 ex.	(140 ex.)

Les tableaux des recensements hivernaux d'oiseaux d'eau en Wallonie indiquent que la Haute-Meuse fournit la majorité des effectifs de Grèbes castagneux : de 60 % à 92 % selon les années (voir Tricot, 1974).

D'après les études que nous avons effectuées au cours des hivers 69-70 et 70-71 dans les secteurs 4 à 6, l'évolution hivernale des effectifs de Grèbe castagneux est interprétée de la façon suivante : la population hivernante est mobile et comprend deux composantes : l'une, d'un nombre relativement constant, se déplace peu; l'autre est formée de groupes de 3 à 18 ex. qui se déplacent bien davantage.

Par très grand froid, les Castagneux cherchent refuge dans les embouchures des affluents de la Meuse; ainsi « ... lorsque les glaçons charriés par la Meuse

(!) Les chiffres indiqués entre parenthèses dans les données de recensements proviennent de calculs personnels ou d'observations qui nous ont été transmises personnellement, dans le cas où une différence existe avec le chiffre officiel du recensement (Grèbe castagneux, Canard colvert, Foulque macroule).

devenaient trop envahissants, les Castagneux pénétraient dans les rivières... Ainsi le 22 I 63 nous en avons compté 28 à l'embouchure du Bocq à Yvoir... » (Bauchau, 1963).

6. **Grand cormoran** (*Phalacrocorax carbo*)

(s.12)-Godinne, 14 et 15 I 67 : 1 ex. juvénile (Pourtois et Tricot, 1971).

En hiver, il arrive régulièrement de rencontrer un Grand Cormoran sur les eaux ouvertes de Belgique (Lippens, 1954). L'observation de haute Meuse entre dans ce cadre.

7. **Cormoran huppé** (*Phalacrocorax aristotelis*)

(s.5)-Dinant, 09 IX 37 : 1 ex. capturé (Lippens, 1954).

(s.18)-Namur, du 25 au 31 X 65 : 2 juvéniles (Tricot, 1971).

Pour cette espèce strictement maritime, la présence en haute Meuse est étonnante et probablement liée à des conditions climatiques défavorables en mer.

8. **Héron cendré** (*Ardea cinerea*)

Dès qu'ils deviennent indépendants des parents, les jeunes Hérons cendrés se dispersent sans directions prédominantes et séjournent dans les sites favorables. L'apparition de Hérons en haute Meuse dès le mois de juin s'explique par ce penchant pour l'erraticisme, très marqué chez les jeunes, encore que la possibilité d'oiseaux estivants ne soit pas exclue. Plus tard dans la saison, ces deux phénomènes se confondent avec la migration. Les observations du Héron restent rares en haute Meuse, surtout si on les compare avec celles réalisées ailleurs en Wallonie. Ce dédain pour la haute Meuse peut s'expliquer par l'insuffisance de calme.

L'hivernage est observé régulièrement depuis l'hiver 69-70 et concerne chaque fois deux sujets (en s.3, 9 et 12). La présence d'autres individus est liée à des conditions climatiques rigoureuses, le froid forçant les Hérons à se déplacer davantage à la recherche de nourriture. L'apparition d'une bande de 11 ex. (s.3) le 17 I 71 est remarquable, mais il ne s'agit probablement que d'un simple erraticisme : ce groupe ne comporte plus que 7 ex. du 14 II au 07 III, et disparaît avec la migration printanière.

9. **Héron pourpré** (*Ardea purpurea*)

— Chooz (France), 25 VIII 59 : 1 ex. (Delvigne, 1959).

(s.9 ?) : Bauchau (1963) indique un ex. abattu sur un étang proche de la Meuse, sans date.

10. **Aigrette garzette** (*Egretta garzetta*)

(s.18)-Namur, avril 1857 : 1 capture (Lippens, 1954).

11. **Héron crabier** (*Ardeola ralloides*)

(s.?)-Namur, ruisseau du grand pré, 1863 : 1 capture (Lippens, 1954).

12. **Blongios nain** (*Ixobrychus minutus*)

— Chooz (France), 25 VIII 59 : 1 couple (Delvigne, 1959).

13. **Cigogne blanche** (*Ciconia ciconia*)

(s.5)-Dinant, 14 XII 68 : 1 ex. au vol vers l'aval.

14. **Cigogne noire** (*Ciconia nigra*)

(s.7)-Dinant, 10 X 1903 : 1 ex. (Van Havre, 1928).

15. **Ibis falcinelle** (*Plegadis falcinellus*)

(s.10)-Yvoir, 06 XI 32 : 1 ex. tiré (Van Beneden, 1933).

16. **Canard colvert** (*Anas platyrhynchos*)

La nidification du Colvert n'a fait l'objet de recherches suivies qu'en 1970 et pour les secteurs 3 à 7. Sur la base d'un indice « couples/km » de 1,47 obtenu pour ces secteurs, l'effectif nicheur est évalué pour l'ensemble de la haute Meuse belge à 65 ou 70 couples, cantonnés pour la plupart dans les îles, frayères et zones humides.

La présence de canards bâtards entraîne une dégénérescence de la population qui se marque par l'apparition de tares tant morphologiques (albinisme parfois très important, augmentation de volume, ...) qu'éthologiques (perte de crainte vis-à-vis de l'homme, mendicité, ...). Le dynamisme de la population nicheuse est peu connu : il semble que les pontes soient complètes début avril pour éclore début mai; extrêmes : débris de coquilles trouvés au Fonds de Naverogne, Waulsort (s.4) le 11 III 72, et observation en s.4 d'une femelle avec 5 juv. et d'une autre avec 1 juv. le 13 VIII 70.

Les observations de juillet-août 70 oscillent entre 40 et 50 oiseaux pour l'ensemble de la haute Meuse. Certains individus se sont donc probablement déplacés vers des centres de mue où ils trouvent la nourriture et la tranquillité nécessaires (phénomène d'abmigration : Lippens, 1966). D'autres (environ 45 %) passent la mue en haute Meuse : plusieurs fois des Colverts ayant perdu leurs rémiges ont été observés, surtout sur les frayères; ils utilisaient alors la plongée comme moyen de fuite. Néanmoins, la majorité des oiseaux garde la possibilité de voler.

La pression exercée par les chasseurs dès le 14 VII en France et dès le 21 VII en Belgique incite les rescapés à se réfugier en Meuse, mais le tourisme apparaît comme un élément gênant : les zones calmes nécessaires pour la mue et comme zones-refuges sont envahies de touristes bruyants ! Il n'est pas rare à cette époque d'observer des Colverts, isolés ou en bandes de 5 à 100 ex., au vol sans direction précise. Les passages d'automne parfois importants se confondent avec cette dispersion due à la pression cynégétique et touristique.

L'évolution annuelle de l'effectif lors du recensement de la mi-janvier est la suivante :

Hiver 64-65, 17 I 65 (s. 1 à 18) :	183 ex.
65-66, 16 I 66 (s.12 à 18) :	116 ex.
66-67, 15 I 67 (s. 1 à 18) :	263 ex.
67-68, 14 I 68 (s.12 à 18) :	160 ex.
68-69, 12 I 69 (s. 1 à 18) :	486 ex.
69-70, 18 I 70 (s. 1 à 18) :	448 ex.
70-71, 17 I 71 (s. 1 à 18) :	979 ex. (925 ex.)
71-72, 16 I 72 (s. 1 à 18) :	517 ex.

Pour les secteurs plus particulièrement étudiés (s.4 à 6), les effectifs varient dans des proportions sensibles au début de l'hiver. Dès la fin novembre apparaît une période plus stable mais les vagues de froid qui surviennent ensuite provoquent une notable augmentation des effectifs. Ainsi, en 69-70 on passe de 107 ex. le 29 XI à 217 ex. le 29 XII et en 70-71 de 90 ex. le 22 XII à 186 ex. le 09 I, pour les secteurs 4 à 6. Par contre, les observations sur le plateau se font plus rares; il est probable que la prise par les glaces des flaques d'eau, mares et étangs chasse les Colverts vers la vallée. Ce phénomène a été particulièrement spectaculaire en 70-71 au s.18 : du 05 au 06 I (soit pendant la période de grand froid), le nombre de Colverts a dépassé les 2.000 individus. Lors du dégel, la population retombe très rapidement à une centaine d'oiseaux, et dès le 08 I, on observe de nouveau au nord du sillon Sambre-Meuse des petites bandes de Colverts (5 à 15 ex.) barbotant ça et là.

Au cours de la vague de froid de janvier 1971, le nombre de Colverts présents en haute Meuse belge peut être estimé à 3.000-3.200 exemplaires. A la sortie de l'hiver et en mars-début avril, le nombre d'oiseaux fluctue au gré du départ des hivernants et des passages de printemps.

17. **Sarcelle d'hiver** (*Anas crecca*)

(s.16)-Dave, 29 XII 64 : 2 ex. dont 1 mâle.

(s.18)-Namur, 23 II 65 : 1 femelle, et 14 IX 65 : 1 ex. (Tricot, 1967).

(s.18)-Namur, 24 I 68 : 1 mâle.

- Haute Meuse (recensement international), 18 I 70 : 1 ex.; (s.4)-Dinant, 28 III 70 : 1 ex. au vol et 13 VIII 70 : même observation; (s.10)-Yvoir, 18 IX 70 : 1 ex. s'envole; (s.3)-Waulsort, 07 X 70 : 1 ex. s'envole; (s.2)-Hastière, 22 XI 70 : 1 ex. s'envole; (s.18)-Namur, 22 XI 70 : 1 ex.

(s.5)-Dinant, 16 IX 71 : 4 ex. posés; (s.18)-Namur, 03 XI 71 : 1 ex.

(s.10)-Yvoir, 22 I 72 : 1 mâle s'envole; (s.18)-Namur, 14 III 72 : 2 ex. dont 1 mâle.

Pour cet oiseau, de passage et hivernant en assez grand nombre en Belgique (de 5 à 20.000 ex. : Avifaune de Belgique, 1967), la haute Meuse ne totalise que quinze observations, concernant 27 ex. C'est très peu, surtout si l'on compare ces données avec celles des étangs du plateau où l'espèce est relativement courante.

L'analyse plus détaillée des observations de migration semble indiquer une présence accidentelle, consécutive soit à la pression cynégétique et à une sécurité

relative en haute Meuse, soit à l'incorporation d'individus isolés dans des bandes de Colverts dont ils suivent les déplacements. Les observations hivernales sont tout aussi brèves (jamais plus d'une journée d'observation).

18. **Sarcelle d'été** (*Anas querquedula*)

(s.18)-Namur, 23 III 65 : 6 ex. dont 5 mâles, absents les jours précédents et suivants.

(s.18)-Namur, 28 IX 67 : 1 femelle (Jacob, 1972).

Très rare en haute Meuse, la Sarcelle d'été a été observée une fois en migration printanière, une fois en migration automnale (date relativement tardive).

19. **Canard chipeau** (*Anas strepera*)

Un essai d'hivernage à Namur (s.18) en janvier 1972 : 1 ex. les 08 et 30 I 72, 2 ex. dont un mâle les 16 et 23 I 72.

20. **Canard siffleur** (*Anas penelope*)

(s.9)-Anhée, 16 I 63 : 28 ex., brève halte puis départ vers le sud (Bauchau, 1963).

(s.5)-Dinant, 03 I 71 : 1 mâle, observé une journée seulement.

(s.12)-Godinne, 12 I 71 : 1 femelle.

Le 16 I 63, suite à une vague de froid intense, se produit un véritable déferlement d'oiseaux sur toute la Belgique (Herroelen et Rappe, 1964). C'est ce jour là que 28 Canards siffleurs s'arrêtent à Anhée avant de repartir vers le sud. C'est également pendant une période de basses températures que le Canard siffleur est observé en janvier 1971. Il semble donc que la présence d'une vague de froid soit une condition nécessaire mais non suffisante pour l'observation de cet oiseau en haute Meuse belge.

21. **Canard pilet** (*Anas acuta*)

(s.9)-Anhée, 16 I 63 : 3 ex. avec la bande de 28 Canards siffleurs, et du 21 I au 15 II 63, 1 mâle (Bauchau, 1963).

(s.16)-Dave, depuis II 63 jusqu'en 1972 : 1 mâle (1 femelle en plus les 29 XII 64, 17 I 65 et 14 II 65).

(s.4)-Dinant, 03 I 70 : 1 mâle.

Depuis le rigoureux hiver 62-63, un mâle séjourne à l'île de Dave (s.16), et c'est le jour du déferlement d'oiseaux vers le sud que trois sujets passent à Anhée.

22. **Canard souchet** (*Anas clypeata*)

(s.18)-Namur, 05 XII 64 : 2 ex. dont 1 mâle, et 29 XII 64 : 1 femelle (Herroelen, 1967).

(s.18)-Namur, 27 IX 65 : 4 femelles.

(s.4)-Dinant, 08 et 10 IV 70 : 6 ex. dont 3 mâles.

(s.10)-Yvoir, 05 XII 71 : 1 femelle.

(s.10)-Yvoir, 23 IX 72 : 1 femelle.

Le Canard souchet peut être considéré comme migrateur et hivernant irrégulier en haute Meuse.

23. **Fuligule milouinan** (*Aythya marila*)

(s.18)-Namur, janvier et février 1940 : une dizaine de captures (Lippens, 1954).

(s.4)-Dinant, 09 II 70 : 5 ex. dont 2 mâles apparaissent avec 2 Fuligules morillons et viennent se joindre aux 4 Morillons déjà présents; l'ensemble disparaît le 21 II 70.

Le Fuligule milouinan n'est pas apparu en haute Meuse à la suite de froids vifs, du moins pour la seconde série d'observations. Nous pensons plutôt à des oiseaux remontant vers le nord et séjournant dans un site devenu relais de migration.

24. **Fuligule morillon** (*Aythya fuligula*)

(s.5)-Dinant, 16 II 1947 et jours suivants : 2 mâles (Dupont, 1947).

(s.8 et 9)-Anhée, du 16 I au 15 II 63 : pas plus d'une vingtaine (Bauchau, 1963).

(s.18)-Namur, hiver 64-65 : sept observations de 1 ex. et une de 5 ex. (tous des femelles) entre le 7 XI et le 7 II.

(s.18)-Namur, hiver 65-66 : dix observations de 1 à 5 ex. entre le 10 XI et le 13 II.

(s.18)-Namur, hiver 67-68, absent.

(s.4 et 5)-Dinant, hiver 69-70 : seize observations de 1 à 10 ex., du 29 XI au 21 II; en outre, le 18 I 70, 23 ex. sur l'ensemble de la haute Meuse belge.

(s.2, 4 et 5)-Dinant et Hastière, hiver 70-71 : absent.

(s. 10, 12 et 18)-Yvoir, Godinne et Namur; hiver 70-71 : seize observations de 1 à 7 ex. entre le 01 I et le 10 II.

(s.4, 12 et 18)-Dinant, Godinne et Namur, hiver 71-72 : onze observations de 1 à 3 ex. entre le 14 XI et le 10 II.

Les Fuligules morillons arrivent en haute Meuse vers la mi-novembre (date la plus hâtive : 07 XI 64). La mi-décembre et les premiers froids stabilisent l'effectif de ces canards; la constance adoptée à ce moment est respectée jusqu'aux départs printaniers, s'échelonnant de la mi-février à la mi-mars (date extrême : 13 III 66). Les périodes de froid intense amènent un surplus d'oiseaux. L'augmentation décelée à la fin février 1970 mérite une attention spéciale : en plus des 4 sujets du mois de janvier, 2 autres apparaissent le 09 II en compagnie de 5 Fuligules milouinans; il s'agit probablement d'oiseaux en halte de migration.

25. **Fuligule milouin** (*Aythya ferina*)

(s.18)-Namur, hiver 62-63 : 7 ex. dont 4 mâles (Herroelen et Rappe, 1964); (s.8)-Dinant, 29 I 63 : 1 femelle et (s.9)-Anhée, 29 I 63 : 1 ex. (Bauchau, 1963).

(s.18)-Namur, 05 et 29 XII 64 : 2 ex. dont 1 mâle; 10 I 65 : 1 mâle; absent dans ce secteur lors des autres contrôles de l'hiver 64-65.

(s.18)-Namur, aucune observation lors des hivers 65-66 et 67-68.

(s.4 et 5)-Dinant, hiver 69-70 : jusque 11 ex. en février; en outre, 87 ex. sur l'ensemble de la haute Meuse le 18 I 70.

(s.12)-Godinne, 09 VIII 70 : 1 mâle (?) en éclipse.

(s.4 et 5)-Dinant, hiver 70-71 : 1 ex. observé en décembre seulement; (s.10, 12 et 18)-Yvoir, Godinne et Namur : de 1 à 10 ex. pendant les trois premiers mois de 1971.

(s. 10, 12 et 18)-Yvoir, Godinne et Namur, hiver 70-71 : présent en effectif réduit (de 1 à 10 ex.) de la mi-novembre à la mi-mars.

Si l'on excepte l'observation du 09 VIII 70 au s.12, le Fuligule milouin est absent de haute Meuse pendant la bonne saison. Les quelques passages

d'automne décelés (1 femelle du 24 au 29 IX 70, 15 ex. dont 4 mâles le 07-IX 70, ...) sont peu importants par rapport aux migrations constatées sur le plateau, par exemple à Roly (65 ex. le 11 IX 72, ...). L'hivernage concerne une dizaine d'individus sauf en 1969-70, le recensement du 18 I 70 ayant permis de dénombrer 87 ex. sur l'ensemble de la haute Meuse. De nos observations, il apparaît que la fin novembre voit s'installer une population stable, qui disparaît peu à peu à partir de la mi-janvier, lorsque débutent les passages printaniers. La dernière donnée provient du s.18 où un couple a séjourné en 1972 jusqu'au 23 III.

Il convient de signaler que cet anatidé est actuellement en augmentation, suite à la protection de l'espèce et à son implantation progressive dans notre pays.

26. Garrot à œil d'or (*Bucephala clangula*)

- (s.5)-Dinant, 16 II 47 et jours suivants : 4 ex. dont 2 mâles (Dupont, 1947).
(s.18)-Namur, 24 II 56 : 1 mâle (de Mévius, 1957).
(s.9)-Anhée, du 07 au 11 XII 62 : 1 immature (Bauchau, 1963).
(s.8)-Dinant, du 23 I au 15 II 63 : 1 femelle, et (s.9)-Dinant, même période, 1 femelle et 1 immature observés à deux reprises (Bauchau, 1963); (s.16)-Wépion, 27 I 63 : 1 immature, et Dave, 24 II 63 : 5 ex. dont 1 mâle (Herroelen et Rappe, 1964).
(s.18)-Namur, 27 et 29 XII 64 : 1 juv.
(s.18)-Namur, 10 I 65 : 1 juv.
(s.18)-Namur, 16 I 66 : 6 femelles, et 24 II, 13 et 24 III : 1 femelle; l'espèce est absente au s.18 les 09, 15, 20 et 23 I, ainsi que les 06 et 19 III (Pourtois, 1970).
(s.1)-Heer-Agimont, 15 I 67 : 2 ex., et (s.14)-Profondeville, 29 I 67 : 1 ex. (Pourtois et Tricot, 1971).
(s.4 et 5)-Dinant, 03 I 70 : 1 femelle; 10 I : 4 femelles; 18, 24, 28 et 31 I : 3 femelles; 06 et 09 II : 2 femelles; absent le 14 II; 21 II : 1 femelle.
(s.1)-Ermeton/Meuse, 13 I 71 : 2 femelles; (s.4 et 5)-Dinant; hiver 70-71 : absent.
(s.10)-Yvoir, 06 et 07 I 71 : 1 femelle; (s.12)-Godinne, 09, 11, 17 et 25 I, 03, 18 et 19 II 71 : 1 femelle; (s.18)-Namur, 03 I 71 : 1 ex.; 10 et 17 I : 3 femelles; (s.10)-Yvoir, 11 XI 71 : 1 femelle.
(s.12)-Godinne, 31 I 72 : 1 femelle; début février, 1 puis 3 femelles; (s.13)-Lustin, 16 I 72 : 1 ex.

L'hivernage du Garrot à œil d'or peut être schématisé comme suit : instabilité préliminaire à l'hivernage, installation de 2-3 hivernants dans les premiers jours de janvier et jusque la mi-février (dates extrêmes : 07 XII en 63, 24 III en 66). L'espèce est presque exclusivement représentée par des femelles ou des immatures, des mâles ayant été observés en 1947, 56 et 63, soit lors des hivers les plus rudes.

27. Harelde de Miquelon (*Clangula hyemalis*)

La Harelde, strictement maritime en dehors de la saison des nids, est actuellement considérée comme hivernant régulier en face des côtes belges. L'observation d'un sujet en décembre 1969 à Dinant, en s.4 (Tricot, 1971) est un fait remarquable.

28. **Macreuse brune** (*Melanitta fusca*)

(s.18)-Namur, hiver 39-40 : 1 ex. sur la Sambre (Lippens, 1954).

(s.9)-Anhée, 31 I 72 : 2 femelles.

29. **Macreuse noire** (*Melanitta nigra*)

(s.12)-Godinne, XII 55 : 1 ex. (Mottoul, 1956).

(s.5)-Dinant, 18 XII 56 : 2 ex. dont 1 mâle (Gautier, 1956).

Selon Lippens (1954), les deux espèces de Macreuses restent continuellement en mer et ne se rapprochent que rarement du rivage, même par gros temps. Des individus (égarés ?) de ces deux espèces peuvent toutefois être trouvés occasionnellement en haute Meuse.

30. **Eider à duvet** (*Somateria mollissima*)

(s.9)-Lippens (1954) signale Houx-Anhée comme lieu où a déjà été observée l'espèce, sans autres précisions.

(s.9)-Anhée, du 17 au 24 XII 62 : 1 immature (Bauchau, 1963).

(s.8)-Dinant, du 24 I au 15 II 63 : 3 immatures, et (s.9)-Anhée, 26 et 27 I 63 : 1 femelle (Bauchau, 1963); (s.14)-Profondeville, 02 II 63; 1 femelle, et (s.12)-Godinne, 07 II 63 : 1 immature (Herroelen et Rappe, 1964).

(s.18)-Namur, 15 I 66 : 1 femelle (Tricot, 1971).

(s.9)-Anhée, 22 et 25 XI 70 : 1 femelle.

(s.9)-Anhée, 21, 22 et 23 I 72 : 1 femelle.

L'Eider à duvet fréquente irrégulièrement la haute Meuse belge au cours de l'hiver. Le nombre relativement important d'individus signalés au cours des grands froids de l'hiver 62-63 et la date précoce de l'observation de novembre 1970 sont à souligner.

31. **Harle bièvre** (*Mergus merganser*)

(s. ?)-Haute Meuse, II 47 : présent (Pelit, 1948).

(s.7 et 8)-Dinant, hiver 62-63 : population stable de 55 ex. dont 5 mâles, avec un maximum de 90 ex. (dont 10 mâles) le 02 II 63; dernière observation : 3 ex. le 06 III 63 (Bauchau, 1963); (s.16)-Wépion, 27 I 63 : 6 ex. dont 4 mâles, et (s.14)-Dave, 24 II 63 : 2 mâles (Herroelen et Rappe, 1964).

(s.14)-Profondeville, 24 et 25 XI 65 : 1 femelle et (s.9)-Anhée, 27 XI 65 : 1 femelle, absente du s.14 ce jour là (Tricot, 1967).

(s.12)-Godinne, 16 I 66 : 1 femelle (Tricot, 1967).

(s.3 et 4)-Dinant, 29 XI et 23 XII 69 : 1 femelle.

(s.3 et 4)-Dinant, 1 femelle jusqu'au 11 II 70; de plus, 15 ex. au vol le 10 I 70; haute Meuse (recensement), 18 I 70 : 2 ex.; (s.12)-Godinne, du 21 XI au 12 XII 70 : 1 femelle.

(s.16)-Dave, 03 I 71 : 1 femelle; (s.10)-Yvoir, 04 I 71 : 1 mâle.

(s.9)-Anhée, I 72 : ...⁽⁵⁾; (s.18)-Namur, 26 I 72 : 1 ex.

En plus de la présence en janvier et février 63 d'une importante population plus ou moins stable, l'hivernage complet d'une femelle a été prouvé à Dinant

⁽⁵⁾ Observation en janvier 72 d'une femelle de Harle identifiée tantôt comme « merganser », tantôt comme « serrator », selon les observateurs. Nous l'avons identifiée personnellement comme « serrator » et l'admettons comme telle dans cette étude.

en 69-70. Les autres observations concernent des oiseaux isolés, probablement en erratisme hivernal. Il convient de souligner la mobilité de l'espèce : ainsi, la femelle hivernant en 69-70 se déplaçait régulièrement sur 8 km de Meuse. L'observation à deux reprises d'une quantité importante de ces oiseaux (90 ex. le 02 II 63 et 15 ex. le 10 I 70), de même que de nombreuses observations sur les étangs de Roly, Virelles, ... confirment le lien entre les vagues de froid et l'importance de l'effectif présent dans nos régions. A signaler également : le faible pourcentage de mâles parmi nos hivernants.

32. Harle huppé (*Mergus serrator*)

— Sans date ni donnée précise, Lippens (1954) signale la capture ou l'observation du Harle huppé à Namur au cours d'hivers rigoureux.

(s.9)-Anhée, début janvier 72; 1 femelle ⁽⁶⁾.

Le Harle huppé, plus maritime, est donc très rare en haute Meuse belge (aucune observation lors de l'hiver 62-63).

33. Harle piette (*Mergus albellus*)

(s.5)-Dinant, 16 II 47 et jours suivants : 2 ex. dont 1 mâle (Dupont, 1947).

(s.5)-Dinant, 23 II 56 : 8 ex. dont 4 mâles (Gautier, 1956).

(s.9)-Anhée, du 16 I au 12 II 63 : 30 à 40 ex. journellement (Bauchau, 1963); (s.16)-Wépion, 27 I 63 : 16 ex. dont 7 mâles, et Dave, 17 II 63 : 5 femelles (Herroelen et Rappe, 1964).

(s.18)-Namur, du 03 au 07 II 68 : 1 ex.

(s.4)-Dinant, du 03 au 10 I 70 : 1 mâle.

(s.18)-Namur, 10 et 17 I 71 : 3 femelles; (s.10)-Yvoir, 11, 12 et 16 I 71 : 3 femelles; (s.12)-Godinne, 10 I : 2 ex., 11 I : 4 ex., 17 I : 1 femelle, 18 I : 3 femelles, du 25 I au 11 III 71 : 1 femelle; (s.15)-Tailfer, 20 II 71 : 2 femelles.

(s.18)-Namur, 16 et 30 I 72 : 1 femelle; (s.12)-Godinne, du 02 au 05 II 72 : 1 femelle, absente le 06 II.

Des chiffres du rigoureux hiver 62-63 et du maintien de l'espèce jusqu'à la mi-mars (derniers assauts de l'hiver) en 1971, nous déduisons l'étroite dépendance existant entre la présence du Harle piette en haute Meuse et les vagues de froid. Son observation, quoique pouvant paraître régulière, demeure accidentelle. Tout comme le Harle bièvre, le Harle piette se déplace beaucoup sur les terrains d'hivernage : il est probable que la même femelle soit régulièrement passée de s.18 à s.12 en 71-72, et une hypothèse analogue peut être posée pour certains oiseaux observés en 70-71. A noter, ici également, la prédominance des femelles.

34. Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*)

(s.9)-Anhée, 23 I 63 : 1 ex. en vol vers le sud (Bauchau, 1963).

⁽⁶⁾ Observation en janvier 72 d'une femelle de Harle identifiée tantôt comme « merganser », tantôt comme « serrator », selon les observateurs. Nous l'avons identifiée personnellement comme « serrator » et l'admettons comme telle dans cette étude.

35. **Oie** (*Anser* sp.)

(s.16)-Dave, 15 X 66 : 40 ex. au vol (Pourtois, 1970).

(s.5)-Dinant, 19 III 70 : 7 ex. au vol vers le nord.

(s.7)-Dinant, 05 I 71 : 1 ex. tourne au vol, à 08 h 15; (s.5)-Dinant, 29 I 71 : 1 ex. tourne au vol à 08 h 05.

(s.7)-Dinant, 10 II 72 : 10 ex. au vol vers le sud, formation en « V », à plus ou moins 80 m d'altitude, à 09 h 55.

L'observation matinale d'Oies au vol traduit l'existence de déplacements hivernaux. Une seule fois les passages de printemps et d'automne ont été décelés.

36. **Oie des moissons** (*Anser fabalis*)

(s.16)-Dave et environs, I et II 63 : 21 ex. (Herroelen et Rappe, 1964).

(s.9)-Anhée, arrivée des premiers exemplaires le 17 I 63; 72 ex. le 20 I; 125 ex. le 23 I; 145 ex. du 24 I au 15 II 63 (Bauchau, 1963).

Le rigoureux hiver 62-63 a entraîné l'observation d'Oies des moissons sur tout le territoire belge; en haute Meuse, deux groupes ont été signalés.

37. **Bernache cravant** (*Branta bernicla*)

(s.16)-Wépion, 14 XI 27 : présent (Lippens, 1954).

(s.18)-Namur, 06 et 07 I 40 : plusieurs (Lippens, 1954).

L'apparition de la Bernache cravant à l'intérieur du pays est tout à fait accidentelle. Les deux observations de haute Meuse datent d'une époque où elle était plus fréquente sur la côte belge.

38. **Cygne tuberculé** (*Cygnus olor*)

En Haute-Meuse comme en de nombreux endroits, le Cygne tuberculé est devenu un oiseau domestique mendiant sa nourriture à longueur de journée. Sa présence est effective toute l'année : quelques oiseaux en été et arrivée d'autres Cygnes au cours de l'hiver. Leur nombre n'a dépassé la vingtaine qu'au cours du rigoureux hiver 62-63 : 22 ex. dont 2 immatures du 21 I au 9 II 63, en s.7, 8 et 9 (Bauchau, 1963).

La nidification a été prouvée en 1972 au secteur 12.

39. **Cygne sauvage** (*Cygnus cygnus*)

(s.5)-Dinant, 16 II 47 : 1 ex. (Dupont, 1947), novembre 1947 : 1 ex. (Petit, 1948).

(s.5)-Dinant, 16 III 56 : 2 ex. (Gautier, 1956).

(s.9)-Anhée, 16 et 17 I 63 : 2 ex. dont 1 juv.; 21 I 63 : 8 adultes en courte halte, puis départ vers le sud; du 24 au 26 I 63 : 7 ex. dont 3 juv. (Bauchau, 1963).

Le Cygne sauvage, hivernant régulier en Belgique, n'apparaît en haute Meuse que lors des hivers les plus rigoureux.

Il est à noter que malgré une nette augmentation des observations au cours des dix dernières années, le Cygne de Bewick, *Cygnus bewickii*, n'a pas été observé en haute Meuse.

40. **Râle d'eau** (*Rallus aquaticus*)

Une seule donnée certaine concernant cette espèce : Dinant, 24 III 69 : 1 ex. trouvé mort sous des fils électriques. Au cours de l'hiver 69-70, des recherches systématiques ont été entreprises (Fond de Naverogne notamment) mais n'ont donné aucun résultat positif.

42. **Râle des genêts** (*Crex crex*)

(s.4)-Waulsort (fond de Naverogne), 19 IV 70 : cri entendu à 05 h, 05 h 15 et 06 h 35 (observation soumise à la Commission d'Homologation Aves).

42. **Poule d'eau** (*Gallinula chloropus*)

La population nicheuse de haute Meuse est estimée à une soixantaine de couples; la densité observée dans les s.1, 2 et 12 est assez élevée : 12 nids repérés sur les seules îles de Godinne.

Des déplacements estivaux concernant parfois une dizaine d'individus ont été mis en évidence : fuyant des conditions défavorables (tourisme nautique, ...) certains oiseaux changent de canton de nourrissage. Par contre, aucune observation précise ne permet de conclure à un passage d'automne ou de printemps. Il est possible que ce phénomène nous ait complètement échappé, la migration des rallidés, nocturne et à basse altitude, étant difficile à mettre en évidence.

Nous estimons que la population hivernante de Poules d'eau, localisée sur les lieux de nourrissage, est relativement constante. L'importance de l'effectif est mal connu. De plus, cet oiseau est difficile à recenser, différents facteurs pouvant influencer fortement le nombre d'oiseaux repérés :

- *le dérangement* : les Poules d'eau dérangées par des promeneurs ou des embarcations passant sur le fleuve se dissimulent dans la végétation et échappent à l'observation;
- *le froid* : il force les Poules d'eau à quitter les lieux de nourrissage habituels : pendant les périodes de gelée et de neige, les oiseaux apparaissent plus nombreux et plus dispersés sur la Meuse;
- *les inondations* : lorsque les lieux d'observations (rives, prairies, ...) sont inondés, les Poules d'eau se réfugient dans des endroits que l'observateur ignore.

43. **Foulque macroule** (*Fulica atra*)

Une Foulque isolée a été observée chaque année, de 1969 à 1972, en juin et juillet au s.10 et de temps à autre à Dinant (s.4); en l'absence de preuves de nidification, nous estimons nous trouver en présence d'un petit nombre d'estivants.

L'hivernage intéresse un grand nombre d'individus : les recensements annuels ont donné les résultats suivants :

Hiver 64-65, 17 I 65 (s. 1 à 18) :	46 ex. (118 ex.)
66-67, 15 I 67 (s. 1 à 18) :	128 ex.
67-68, 14 I 68 (s.12 à 18) :	236 ex.
68-69, 12 I 69 (s. 1 à 18) :	424 ex.
70-71, 17 I 71 (s. 1 à 18) :	1.516 ex. (1.183 ex.)
71-72, 16 I 72 (s. 1 à 18) :	494 ex.

Ces données permettent de constater la nette augmentation de l'effectif hivernant : ainsi, au cours du rigoureux hiver 62-63, une centaine d'ex. sont présents dans les secteurs 8 et 9 (Bauchau, 1963); en 70-71, 257 ex. hivernent au même endroit et pourtant l'hiver est considéré comme normal. Peut-être doit-on chercher l'explication dans le fait que la Foulque « apprécie » plus que d'autres espèces les eaux polluées encombrées de déchets divers. Malgré le taux de pollution croissant du fleuve, cette explication nous paraît insuffisante.

Des observations très précises effectuées au cours de l'hiver 70-71 nous permettent de dégager quelques traits du comportement hivernal de cet oiseau. Vers la mi-octobre, les Foulques arrivent peu à peu sur leurs terrains d'hivernage, tandis que des passages sont encore décelés (les premiers ont lieu en août). Le nombre des hivernants augmente progressivement jusque fin novembre, spécialement dans le secteur compris entre Yvoir et Bouvignes (s.8, 9 et 10) et près de l'écluse de La Plante à Namur (s.18), endroits de prédilection des Foulques. Lors de fortes gelées, la population augmente dans des proportions étonnantes : 1.000 ex. au moins en s.18 dans les premiers jours de janvier 71 (entre le 31 XII 70 et le 06 I 71), pour un effectif de 55 ex. le 23 XII 70 et de 50 ex. le 08 I 71. Simultanément au dégel et à la disparition des oiseaux rassemblés en s.18, on observe une augmentation progressive des hivernants dans les autres secteurs, le plus éloigné (s.1) étant atteint dix jours plus tard.

Les dernières Foulques séjournent jusque la mi-mai (dernières dates : 13 V 69, 18 V 70) sans qu'aucune migration printanière ne soit observée.

44. **Vanneau huppé** (*Vanellus vanellus*)

- (s.14)-Profondeville, 19 VIII 65 (07 h 45) : 1 ex. dans un champ, le brouillard matinal étant très épais. Départ après une dizaine de minutes.
- (s.9)-Anhée, 15 I 67 : 1 ex. dans une prairie le long de la Meuse; (s.1)-Heer-Agimont, 15 I 67 : 1 ex. (Pourtois et Tricot, 1971).
- (s.5)-Dinant, 07 III 71 : 1 ex. dans un jardin (dernière vague de froid de l'hiver) et 13 VI 71 : 30 ex. en vol à 10 m au-dessus de la Meuse.
- (s.9)-Anhée, 09 IX 72 : 6 ex., et 13 IX 72 : 2 ex., dans un champ labouré.

Pour une espèce commune en Belgique et étendant son aire de nidification (Tricot, 1968), la haute Meuse ne totalise que sept observations. L'absence de biotopes favorables tels que prairies humides à maigre végétation, comme le caractère encaissé de la vallée, ne convient pas au Vanneau, qui apprécie les espaces dégagés.

45. **Courlis** (*Numerius* sp.)

- (s.10)-Yvoir, 01 V 67 : 17 ex. (Jacob, 1972).

46. **Chevalier aboyeur** (*Tringa nebularia*)

(s.3)-Waulsort, 28 IV 73 : 1 ex.

47. **Chevalier guignette** (*Tringa hypoleucos*)

Cet oiseau est observé régulièrement en haute Meuse pendant la migration, tant au printemps qu'en automne. Le passage printanier débute aux alentours du premier mai (premières observations : 01 V 69, 01 V 70, 25 IV 71, 30 IV 72) et se poursuit jusque la fin du mois (dernières observations : 23 V 70, 30 V 71, 29 V 72). La migration est beaucoup plus marquée dans les premiers jours du mois. Le passage se déroule préférentiellement après 18 h et l'absence de dortoirs nous incite à penser qu'il s'agit d'oiseaux pressés de rejoindre leurs zones de nidification plus nordiques. Le passage d'automne a été moins étudié : des oiseaux sont observés à partir de la mi-juillet (26 VII 69, 17 VII 70, 17 VII 72), avec pic dans les premiers jours de migration, comme au printemps. Par la suite, on observe le soir des bandes de 8-10 sujets qui s'apprentent à passer la nuit sur une berge vaseuse ou un tas de pierres; nous supposons dès lors que certains oiseaux passent plusieurs jours, voire plusieurs semaines, à flâner en haute Meuse. Dès septembre, les observations se font plus rares, les dernières sont : 05 X 69, 06 IX 70, 14 IX 71 et 20 IX 72. En outre, Lippens (1954) signale la présence de l'espèce à Waulsort (s.2 ?) le 15 XI 1939.

48. **Avocette** (*Recurvirostra avosetta*)

(s.18)-Namur, IV 31 et 21 IV 36 : présence (Lippens, 1954).

(s.18)-Namur, 09 XII 46 : 1 ex. (Lippens, 1954).

49. **Labbe à longue queue** (*Stercorarius longicaudus*)

(s.7)-Dinant, 06 IX 22 : 1 ex. tiré (Lippens, 1954).

Cette donnée fait partie des dix-sept mentions remarquables du Labbe à longue queue à l'intérieur du pays.

50. **Goéland argenté** (*Larus argentatus*)

— Sans autres précisions, Dubois (1914) signale que le Goéland argenté se montre parfois sur la Meuse.

(s.5)-Dinant, 07 XII 69 : 3 immatures (espèce : **Larus fuscus** ou **argentatus**, très probablement **argentatus**).

(s.15)-Tailfer, 16 I 72 : 2 immatures.

Deux observations certaines pour cette espèce, visitant l'intérieur des terres en hiver.

51. **Goéland cendré** (*Larus canus*)

(s.5)-Dinant, 01 III et 26 V 70 : 1 adulte; (s.7)-Dinant, 29 XII 70 : 1 adulte.

(s.7)-Dinant, 11 I 71 : 1 adulte; (s. 5)-Dinant, 21 V 71 : 2 ex. dont 1 immature.

Ces observations sont-elles le corollaire de l'implantation récente de l'espèce en Belgique (Pourtois, 1971) et dans le nord de la France (Kerautret, 1971), ou peut-être le prélude à une implantation dans le N.E. du bassin parisien, via la vallée mosane ?

52. Mouette rieuse (*Larus ridibundus*)

En 1954, Gautier écrit que la Mouette rieuse est présente à Dinant de décembre à février, quelques exemplaires sont également observés en été. D'après les riverains, on n'observe la Mouette rieuse que depuis 1962 environ, et Bauchau (1963) signale pendant l'hiver 62-63 la présence de 60 à 100 ex., en majorité des juvéniles, dans les s.7 et 10.

Depuis, la Mouette rieuse hiverne régulièrement et en nombre croissant en haute Meuse. Elle y est même observée actuellement toute l'année alors qu'elle était absente en été il y a une quinzaine d'années. Le phénomène, très marqué depuis 1969, est plus accentué dans la région namuroise. Accueillie avec sympathie et nourrie par les habitants, la Mouette s'adapte de plus en plus à l'homme et devient le perpétuel ornement des quais, tas d'immondices et sorties d'égoûts. C'est là que l'on doit sans doute rechercher l'explication de son augmentation en haute Meuse, comme ailleurs en Belgique.

En été, on peut couramment observer quelques exemplaires, parfois une dizaine, qui errent sans direction précise; la plupart de ces oiseaux sont en plumage juvéno-nuptial, quelques-uns en plumage nuptial. En migration par contre (février à avril et mi-juillet à mi-novembre), les oiseaux, le plus souvent en groupes pouvant atteindre 50 ex., suivent une direction précise et évitent régulièrement les méandres du fleuve.

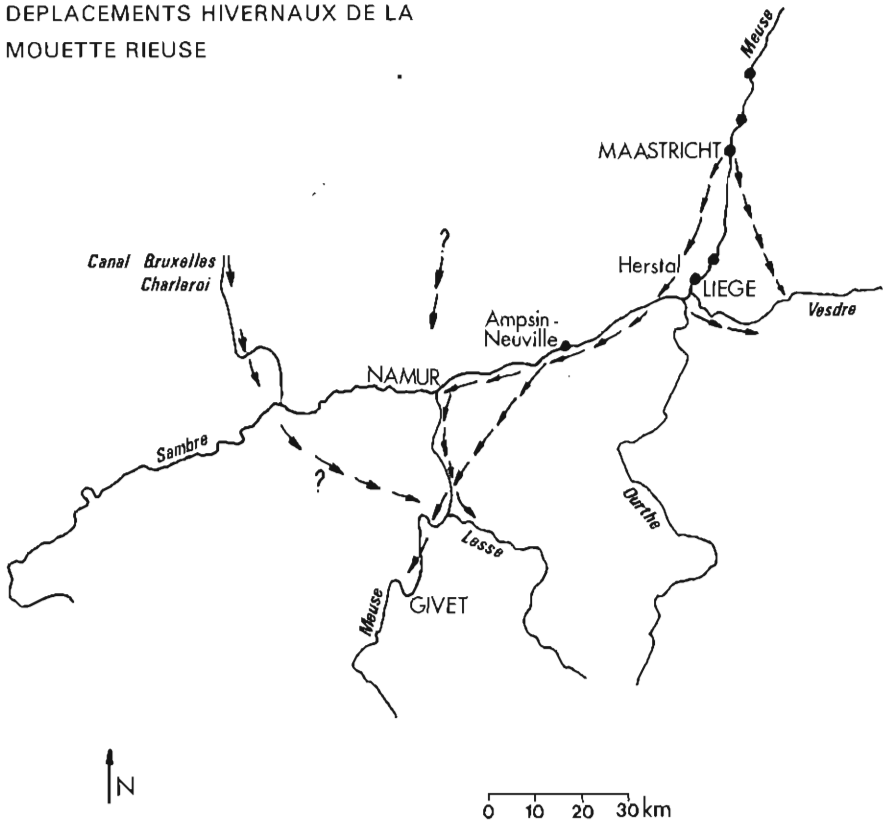
Le comportement hivernal, qui a plus spécialement retenu notre attention, sera plus longuement décrit. Un dortoir très important, situé à Born (23 km au nord de Maastricht), pourrait recueillir toutes les Mouettes rieuses hivernant dans le bassin mosan, y compris celles qui se dispersent en amont de Namur (Grosjean et Rappe, 1970). Des renseignements déjà anciens prouvent l'importance de ce dortoir : 12 III 50 : 900 ex.; 19 VII 56 : 600 ex.; 16 II 67 : 600 ex.; 23 XI 57 : 1.000 ex.; 29 I 58 : 2.000 ex. (Kemp, 1960). Des Mouettes passent aussi la nuit à Itteren (550 ex. le 20 XII 58, ...) et des isolés, mais c'est l'exception, dorment à Maastricht : 15 ex. le 14 I 58 par exemple (Kemp, 1960). Un cas similaire est signalé à Herstal (Grosjean et Rappe, 1970). De plus, 2.000 Mouettes (2.100 le 22 II 64) viennent parfois dormir sur la plaine de Chertal (Collette, 1968) et l'enquête « Mouettes » 71-73 d'Aves-Liège démontre l'existence d'un dortoir à Ampsin-Neuville (500 à 1.000 ex.).

Il est probable que les Mouettes observées en haute Meuse proviennent de ces différents dortoirs, encore que la possibilité d'oiseaux venant de la région de Charleroi ne soit pas exclue.

Les déplacements hivernaux de la Mouette rieuse en haute Meuse sont assez bien connus : les premiers oiseaux, dont la vitesse varie de 28 à 50 km/h et diminue au fur et à mesure qu'ils remontent le fleuve, arrivent à Dinant 45 minutes environ avant le lever du soleil.

Les ponts sont des obstacles qui souvent freinent considérablement les Mouettes et parfois les arrêtent, mais par contre certains oiseaux n'hésitent

DEPLACEMENTS HIVERNAUX DE LA
MOUETTE RIEUSE



Carte n° 2 : Déplacements hivernaux de la Mouette rieuse, *Larus ridibundus*, dans le Sud de la Belgique. Les traits fléchés symbolisent les déplacements matinaux, les points représentent les dortoirs cités dans le texte.

pas à « couper au court », évitant bon nombre des méandres en passant au-dessus des prairies et des zones habitées (cf. carte n° 2). Nous estimons qu'il faut environ une heure à une Mouette pour franchir la distance séparant Namur de la frontière franco-belge. De tels passages peuvent parfois s'observer jusque vers 13 h, surtout les jours de grand froid.

Le nombre d'oiseaux observés dépend notamment de la température; pendant la vague de froid en janvier 71, on estime à 500 ex. environ l'effectif présent en haute Meuse belge.

Les oiseaux qui remontent le fleuve peuvent s'arrêter dès qu'un point de nourrissage est repéré, et inversement le passage de groupes de Mouettes peut entraîner certains oiseaux déjà posés. Pendant la journée, les Mouettes rieuses, seules ou en groupes errent au-dessus de l'eau à la recherche de nourriture et de nombreux perchoirs sont fréquentés : écluses, pieux et grosses pierres, chemins de halage, ...

Le retour vers le dortoir s'étale sur tout l'après-midi. La vitesse de retour augmente à l'approche du soir, le coucher du soleil précipite les derniers départs (dernière observation à Dinant : environ 30 minutes après le coucher de soleil). Les oiseaux ne suivent pas tous le fleuve; ainsi, 30 % environ d'entre eux coupent l'angle de Namur en passant au-dessus du plateau condruzien, pour rejoindre la Meuse en aval de Namur.

Signalons enfin qu'à deux reprises, des dortoirs temporaires ont été repérés en haute Meuse :

- s.10, Yvoir, 26 XII 70 (nuit du 26 au 27) : 50 ex. posés sur l'eau à la pointe de l'île, endroit sans courant. A 17 h 15, 75 ex. posés à cet endroit, dans le noir. Toutefois, il pourrait ne s'agir que d'un pré-dortoir, il est en effet bien connu que les Mouettes peuvent se déplacer dans l'obscurité;
- s.18, Namur, 05 et 06 I 71 (deux nuits) : des Mouettes rieuses en grand nombre ont passé la nuit en Meuse, perchées sur des glaçons; on pouvait toujours les entendre vers 22 h 00.

Il est difficile de percevoir les motifs de tels dortoirs.

53. **Mouette pygmée** (*Larus minutus*)

(s.2)-Waulsort, 26 XI 72 : 1 immature.

54. **Mouette tridactyle** (*Rissa tridactyla*)

(s.17)-Wépion, 02 III 49 : 1 ex. très maigre tué (Nef, 1949); (s.18)-Namur, 03 III 1949 : 1 ex. (Lippens, 1954).

Ces deux observations ont été réalisées après la violente tempête en mer du Nord, le 01 III 1949.

55. **Guifette noire** (*Chlidonias niger*)

(s.18)-Namur, 27 V 29 : 2 ex. (Georflette, 1930).

(s.1)-Ermeton/Meuse, 31 X 70 : 1 ex.

(s.7)-Dinant, 26 V 71 : 1 ex. en plumage nuptial.

Ces trois observations entrent dans le cycle des migrations, la date du 31 X étant très tardive.

56. **Sterne** (*Sterna* sp.) (probablement *hirundo*)

(s.18)-Namur, 17 X 64 : 1 ex. (Bauchau et Rappe, 1965).

(s.14)-Profondeville, 27 IV 65 : 1 adulte (Tricot, 1966); (s.7)-Dinant, 12 V 65 : 1 immature.

(s.18)-Namur, 18 X 67 : 1 ex. tout l'après-midi (Jacob, 1972).

(s.5)-Dinant, 07 X 70 : 1 ex. en vol vers le sud.

(s.5)-Dinant, 21 VIII 72 : 1 ex. sur les perrés à 20 h.

La Sterne, malgré son caractère plus maritime, totalise deux fois plus d'observations que la Guifette noire.

Synthèse

Signification des différentes colonnes du tableau synthétique :

- (1) = nicheur annuel;
- (2) = nicheur occasionnel (moins de 3 cas);
- (3) = estivant;
- (4) = migrateur d'automne régulier;
- (5) = migrateur d'automne occasionnellement observé (pas chaque année);
- (6) = migrateur de printemps régulier;
- (7) = migrateur de printemps occasionnellement observé (pas chaque année);
- (8) = observé régulièrement en hiver;
- (9) = observé irrégulièrement en hiver (plus de 5 observations);
- (10) = observé accidentellement en hiver (moins de 5 observations);
- (11) = visiteur accidentel (1 ou 2 observations isolées).

Signification des symboles :

X = l'espèce répond au statut de la colonne;

X° = l'espèce répond au statut, au moins pour les années 69 à 72.

TABLEAU SYNTHETIQUE

N°	Espèce	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
1	<i>Gavia stellata</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2	<i>Podiceps cristatus</i>	—	—	—	X	—	—	X	—	—	—	X
3	<i>Podiceps nigricollis</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X
4	<i>Podiceps auritus</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X
5	<i>Podiceps ruficollis</i>	—	X	—	—	—	X	—	—	—	—	—
6	<i>Phalacrocorax carbo</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X
7	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X
8	<i>Ardea cinerea</i>	—	—	X°	X°	—	—	—	X	—	—	—
9	<i>Ardea purpurea</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X
10	<i>Egretta garzetta</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X
11	<i>Ardeola ralloides</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X
12	<i>Ixobrychus minutus</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X
13	<i>Ciconia ciconia</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X
14	<i>Ciconia nigra</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X
15	<i>Plegadis falcinellus</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X
16	<i>Anas platyrhynchos</i>	X	—	—	X	—	X	—	X	—	—	—
17	<i>Anas crecca</i>	—	—	—	X°	—	X°	—	—	X	—	—
18	<i>Anas querquedula</i>	—	—	—	—	X	—	X	—	—	—	—
19	<i>Anas strepera</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—
20	<i>Anas penelope</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—
21	<i>Anas acuta</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—
22	<i>Anas clypeata</i>	—	—	—	—	X	—	X	—	X	—	—
23	<i>Aythya marila</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—
24	<i>Aythya fuligula</i>	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—	—
25	<i>Aythya ferina</i>	—	—	X°	X°	—	X°	—	X	—	—	—
26	<i>Bucephala clangula</i>	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—	—
27	<i>Clangula hyemalis</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X
28	<i>Melanitta fusca</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

TABLEAU SYNTHETIQUE (suite)

N°	Espèce	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
29	<i>Melanitta nigra</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	×	—
30	<i>Somateria mollissima</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	×	—	—
31	<i>Mergus merganser</i>	—	—	—	—	—	—	—	X°	—	—	—
32	<i>Mergus serrator</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	×	—
33	<i>Mergus albellus</i>	—	—	—	—	—	—	—	X°	—	—	—
34	<i>Tadorna tadorna</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	×	—
35	<i>Anser sp.</i>	—	—	—	—	×	—	×	—	—	—	—
36	<i>Anser fabalis</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	×	—
37	<i>Branta bernicla</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	×	—
38	<i>Cygnus olor</i>	—	×	—	—	—	—	—	×	—	—	—
39	<i>Cygnus cygnus</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	×	—	—
40	<i>Rallus aquaticus</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
41	<i>Crex crex</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	×
42	<i>Gallinula chloropus</i>	×	—	—	—	—	—	—	×	—	—	×
43	<i>Fulica atra</i>	—	—	×	—	—	—	—	×	—	—	—
44	<i>Vanellus vanellus</i>	—	—	—	—	×	—	×	—	—	×	—
45	<i>Numenius sp.</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	×
46	<i>Tringa nebularia</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	×
47	<i>Tringa hypoleucos</i>	—	—	×	—	—	×	—	—	—	—	—
48	<i>Recurvirostra avosetta</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	×
49	<i>Stercorarius longicaudus</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	×
50	<i>Larus argentatus</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	×	—
51	<i>Larus canus</i>	—	—	—	—	—	—	X°	—	—	×	—
52	<i>Larus ridibundus</i>	—	—	×	—	—	×	—	×	—	—	—
53	<i>Larus minutus</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	×
54	<i>Rissa tridactyla</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	×
55	<i>Chlidonias niger</i>	—	—	—	—	—	—	×	—	—	—	—
56	<i>Sterna sp.</i>	—	—	—	—	×	—	×	—	—	—	—

Résumé

En vue de pallier une lacune, l'auteur a poursuivi des recherches sur les oiseaux d'eau de la haute Meuse belge, pendant les années 1967 à 72. A ses données personnelles, il adjoint celles d'autres observateurs ainsi que celles de la littérature belge, et définit ainsi le statut provisoire de chaque espèce dans cette région.

Summary.

Contribution to the study of the waterfowl of the « Haute Meuse » valley.

In order to fill a gap, a study on the waterfowl of the Belgian « Haute Meuse » was undertaken by the author during five years (1967-72). To his own data he adds those from other bird-watchers and from the literature and establishes a temporary status for each species in that region.

Zusammenfassung.

Beitrag zur Studie der Wasservögel an der belgischen Obermaas.

Um eine Lücke auszufüllen, untersuchte der Verfasser in den Jahren 1967 bis 72 die Wasservogelpopulationen der belgischen Obermaas. Eigene Angaben vereint er mit denen anderer Beobachter und der belgischen Literatur und ermittelt so für jede Vogelart dieses Gebietes den vorläufigen Bestand.

MVe.

BIBLIOGRAPHIE

- BAUCHAU, G. (1963) : Hiver 62-63 : observations ornithologiques en Meuse dinantaise. *Aves*, avril 63 : 4-6.
- BAUCHAU, G. et RAPPE, A. (1965) : Octobre et novembre 64. *Aves*, 2 : 68-73.
- COLLETTE, P. (1968) : Evolution rapide d'un milieu palustre et de sa faune avienne. *Aves*, 3 : 96-102.
- Commission pour l'avifaune belge (1967) : *Avifaune de Belgique* (I.R.S.N.B.).
- DAMBIERMONT, J.L. (1965) : Juillet, août et septembre 64. *Aves*, 2 : 13-19.
- DELVIGNE, J. (1959) : Brèves communications. *Le Gerfaut*, 49 : 419.
- DEMARET, A. et RUWET, J.C. (1958) : Les oiseaux d'eau de la vallée mosane. *Le Gerfaut*, 48 : 151-156.
- DEMARET, A. et RUWET, J.C. (1963) : Les oiseaux d'eau de la Meuse liégeoise en période hivernale 62-63. *Aves*, août-octobre 64 : 2-9.
- de MEVIUS, E. (1957) : Brèves communications. *Le Gerfaut*, 47 : 313.
- DUBOIS (1914) : Liste des oiseaux observés en Belgique. *Le Gerfaut*, 4 : 180.
- DUPONT (1947 et 48) : Observations d'oiseaux à Anseremme et Dinant. *Le Gerfaut*, 37 : 81-82 et 89-90; 38 : 77.
- GAUTIER, D. (1955 et 56) : Brèves communications. *Le Gerfaut*, 45 : 161; 46 : 134, 136 et 230.
- GEORLETTE (1930) : Brèves communications. *Le Gerfaut*, 20 : 116.
- GROSJEAN, G. et RAPPE, A. (1970) : La Mouette rieuse dans l'est de la province de Liège. *Aves*, 7 : 44-52.

- HERROELEN, P. et RAPPE, A. (1964) : Les oiseaux en Belgique pendant le rigoureux hiver 62-63. *Le Gerfaut*, 54 : 35-76.
- HERROELEN, P. (1967) : Ornithologië van België. Herfsttrek 64, Winter 64-65. *Le Gerfaut*, 57 : 164-207.
- JACOB, J.P. (1972) : Chronique ornithologique 11 : mars à décembre 67. *Aves*, 9 : 104-135.
- KEMP, P. (1960) : De watervogels van het maasdal in het Belgisch-Nederlands grensgebied bij Maastricht. *Le Gerfaut*, 50 : 49-65.
- KERAUTRET, L. (1971) : Synthèse printemps 1970. *Le Héron*, 1-2 : 18.
- LIPPENS, L. (1954) : *Les oiseaux d'eau de Belgique*.
- LIPPENS, L. (1966) : Essai d'interprétation des observations et du baguage des Canards colverts (*Anas platyrhynchos*) dans les réserves de Meetkerke et de Knokke, de 1936 à 1966. *Le Gerfaut*, 56 : 315-373.
- MOTTOUL, E. (1956) : Brèves communications. *Le Gerfaut*, 46 : 58.
- NEF, L. (1949) : Brèves communications. *Le Gerfaut*, 39 : 235.
- PETIT, A. (1948) : Brèves communications. *Le Gerfaut*, 38 : 77.
- POURTOIS, A. (1970) : Chronique ornithologique 8 : mars, avril, mai 66. *Aves*, 7 : 53-69.
- POURTOIS, A. (1970) : Chronique ornithologique 9 : juin à novembre 66. *Aves*, 7 : 107-122.
- POURTOIS, A. (1971) : Un cas original de nidification d'un couple de Goélands cendrés (*Larus canus*) en Hainaut. *Aves*, 8 : 29-36.
- POURTOIS, A. et TRICOT, J. (1971) : Chronique ornithologique 10 : décembre 66, janvier et février 67. *Aves*, 8 : 56-66.
- SERUSIAUX, E. (1971) : *Contribution à l'étude des oiseaux fréquentant les milieux aquatiques de la haute Meuse belge* (non publié), Prix Jacques Kets 1971.
- TRICOT, J. (1966) : Mars, avril, mai, juin et juillet 1965. *Aves*, 3 : 111-130.
- TRICOT, J. (1967) : II^e rapport de la Commission d'Homologation Aves. *Aves*, 4 : 56-68.
- TRICOT, J. (1967) Chronique ornithologique 7 : août 65 à février 66. *Aves*, 4 : 136-163.
- TRICOT, J. (1968) : Les zones de nidification du Vanneau huppé en Belgique. *Aves*, 5 : 113-124.
- TRICOT, J. (1971) : VI^e rapport de la Commission d'Homologation Aves. *Aves*, 8 : 167-189.
- TRICOT, J. (1974) : Résultats du recensement hivernal des oiseaux d'eau, 1974-1975. *Aves*, 11 (1974) : 202-207.
- VAN BENEDEN, A. (1933) : Brèves communications. *Le Gerfaut*, 23 : 168.
- VAN HAVRE, G. (1928) : *Les oiseaux de la faune belge*.